

SORDE L'ABBAYE



Bulletin municipal d'information 2016



2017

AIDE MÉMOIRE

- **14 janvier**
Vœux de la municipalité à 18h à la salle des fêtes.

- **1^{er} semestre**
4 dimanches d'élection

- **Février à Avril**
Résidence d'artistes :
Agnès de Cayeux et Maëlla Mickaëla

- **Avril à Octobre**
Exposition Ondes et Lumières

- **Août**
Fêtes de Sorde

Le mot du Conseil Municipal

Cette année encore, notre bulletin d'informations va retracer les réalisations de l'année 2016 qui confirment notre volonté d'améliorer le quotidien de nos administrés.

Le maintien d'une imposition identique depuis 2009, la baisse des dotations accordées aux communes, les évènements totalement imprévisibles tels que l'effondrement du plafond de la salle de restauration de l'école font que nous devons effectuer des choix dans nos actions et nos investissements.

En réalisations 2016, nous relevons :

- la fin des travaux de la salle des fêtes
- l'enfouissement des containers semi-enterrés
- la sécurisation de la rue « Darré Lavielle
- l'entretien de quelques chemins communaux et ouvrage d'art
- l'amélioration de l'éclairage public à l'impasse Chevrier
- l'approbation de notre Plan Local d'Urbanisme
- la réparation d'une partie du toit de l'église.

En termes d'aménagement et bien que ces travaux ne relèvent pas de la commune,

nous notons :

- l'installation de l'armoire nécessaire à favoriser la montée en débit pour l'internet (SYDEC)
- la réfection de la RD 29 (Conseil Départemental)
- l'avancement du projet de déplacement de notre station d'épuration (SYDEC)

Pour 2017, nous prévoyons :

En début d'année, le recensement de la population de notre commune. Puis, en priorité, la réhabilitation du bloc cantine, réfectoire et salle de classe ; les travaux d'accessibilité à la mairie et à l'église ; une réflexion sur le devenir de la maison des sœurs.

2017 sera l'année de la fusion de la Communauté des Communes du Pays d'Orthe avec la Communauté des Communes de Pouillon.

Nous formerons la Communauté des Communes du Pays d'Orthe et Arrigans. 24 communes siégeront sous cette nouvelle entité à compter de Janvier 2017.

2017 sera aussi l'année des élections Présidentielles et Législatives.

Des projets liés à notre possibilité de financement, des engagements pour votre Equipe Municipale, 2017 s'inscrit dans la poursuite du bien vivre à Sorde.

Bonne et heureuse année 2017 à toutes et à tous.

Vie de la commune : Personnel communal

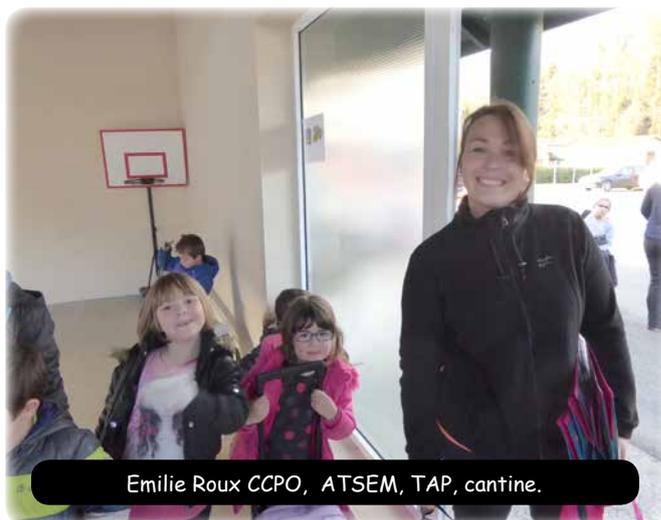
Ils travaillent pour nous chaque jour de la semaine : mairie, école, cantine et garderie, salle des fêtes, routes et fossés, camping, rues et trottoirs, fleurs et bas-côtés, aire de jeux...

Un grand merci à toute l'équipe !

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi à Vendredi : 9h/12h et 13h30/15h30
Fermeture le mercredi après-midi
Secrétariat de Mairie : 05 58 73 04 83



Marie-Pierre Bonnet, secrétariat de Mairie.



Emilie Roux CCPO, ATSEM, TAP, cantine.



Séverine Flamant, cantine.



Françoise Minié, mise à disposition par le CIAS.



Sophie Nouqué, garderie, TAP.



Frédéric Labat et Claude Duclau, Entretien du village.

Vie de la commune : Informations

**OUVERTURE DU CAMPING
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT.**



GÎTE DU PÉLERIN

Du 15 Mars au 31 Octobre, il est réservé aux pèlerins.

Du 1^{er} Novembre au 14 Mars, il est disponible à la location (capacité de 5 à 10 personnes).

ACCÈS PUBLIC INFORMATIQUE

Situé à l'entrée de la Mairie, il est à votre disposition dans le cadre des heures d'ouverture de la Mairie.



TRANSP'ORTHE : 05 58 56 80 88

Depuis le 1er juin 2016, le service de transport à la demande du Pays d'Orthe, Transp'Orthe, est ouvert à tous les habitants du Pays d'Orthe à partir de 12 ans.

Au départ de **SORDE**, il dessert :
PEYREHORADE

Départ à 9h30/Retour à 11h45 les mardi, mercredi, jeudi et samedi

Départ à 15h30/Retour à 18h15 les mercredi, vendredi et samedi

DAX

Départ à 9h/Retour 11h45 le vendredi

Départ à 14h30/Retour à 17h30 les mardi et jeudi

PRIX DU TRAJET

 à l'intérieur du Pays d'Orthe

 à destination de Dax

AU MARCHÉ, À LA PISCINE, À MON RDV...
J'y vais avec
TRANSP'ORTHE
Le transport à la demande

A partir du 1^{er} juin 2016 : circule du mardi au samedi
AU DÉPART DE TOUTES LES COMMUNES DU PAYS D'ORTHE VERS DAX ET PEYREHORADE

Dès 12 ans

Trans'Landes PAYS D'ORTHE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.trans-landes.fr www.paysdorthe.fr

Vie de la commune : Informations

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il sera fait du 19 Janvier au 18 Février par 2 agents recenseurs de Sorde (Mélanie Mercier et Aurélie Auckenthaler).
Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

SERVICES

- Prix des photocopies : 0,20 € la page
- Location camion chambre froide : à domicile ou à la salle des fêtes (uniquement pour repas de famille) : **60 € / week-end ; caution de 1000 €.**



@MI DE PEYREHORADE (CCPO)

L'Atelier Multiservice Informatique de la Communauté des communes du Pays d'Orthe offre un accès libre à internet et aux outils informatiques pendant les horaires d'ouverture.
Les animateurs vous proposent un accompagnement les mercredis matin pour effectuer diverses démarches.

DATES DES ÉLECTIONS EN 2017

Présidentielles : les 23 Avril et 07 Mai

Législatives : les 11 Juin et 18 Juin

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

TOTALITE de la salle avec cuisine	SORDAIS Résidents Descendants	EXTERIEURS	ASSOCIATIONS LOCALES	ASSOCIATIONS EXTERIEURES
1 jour	150 €	250 €	Gratuit	200 €
Week-end	250 €	400 €	Gratuit	300 €
Option chauffage	50 €/jour 100 € week-end	50 €/jour 100 € week-end	Gratuit	50 €/jour 100 € week-end
Option nettoyage	150 €	150 €	150 €	150 €

Le tarif chauffage sera appliqué obligatoirement du 01/11 au 31/03 de l'année suivante.
Pour toute location, 2 chèques de caution seront demandés :
- 300 € pour la location de la salle
- 150 € pour le forfait nettoyage, encaissé en cas de nettoyage mal réalisé.

Vie de la commune : Travaux

ROUTES

Différentes routes ont été goudronnées. Merci de respecter le revêtement, en particulier lors de l'utilisation de gros engins.

Cette année, la CCPO a réalisé en enrobé 700 mètres de route :

Le chemin des grottes Duruthy (100m), la Caussade (100m) et la route de Lahontan (500m) à moitié avec la commune de Lahontan.

Nos chemins communaux souffrent énormément, surtout dans les zones inondables, de la vitesse et des engins à gros tonnage.

Tous les ans nous intervenons sur certains de ces chemins et cela a un coût important.

Nous vous demandons de réduire votre vitesse et surtout, de ne pas manœuvrer sur les chemins.



ÉLAGAGE

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à :

- ne pas dégrader la chaussée
- ne pas gêner la circulation des piétons
- ne pas masquer les panneaux de signalisation
- ne pas toucher les conducteurs aériens des réseaux d'éclairage public et téléphone.
- ne pas gêner la circulation des véhicules d'entretien



Vie de la commune : Travaux

ECOLE : CANTINE ET CLASSE

Une poutre de la salle de restauration de la cantine s'est effondrée le 23 Août. Pour la rentrée des enseignantes, le 31 Août, il a fallu très vite s'organiser pour assurer la sécurité des enfants et des adultes de l'école, puis déménager la salle de classe de Mme Moreira dans la salle d'activité de la Maternelle. Depuis la rentrée, les enfants (de 3 à 7 ans) prennent leur repas à la salle des fêtes avec transport par bus chaque midi.

A ce jour, seuls les devis des bureaux de contrôles (charpente, sécurité, protection de la santé) ont été acceptés.

Dans un second temps, des devis seront demandés à différentes entreprises.

Nous souhaitons vivement que ces travaux soient terminés pour la rentrée 2017-2018.

Merci aux enseignantes et au personnel communal pour s'être adaptés si rapidement à ces contraintes et pour avoir fait en sorte que la rentrée scolaire se soit aussi bien passée.



SYDEC

Mise en place d'un éclairage public, impasse Chevrier

ACCESSIBILITÉ

Les travaux d'accessibilité à la Mairie et à l'église seront lancés dans le courant de l'année 2017.

Pour la Mairie : porte d'entrée, salle des mariages, secrétariat.

Pour l'église : création d'une rampe d'accès. Sur ces lieux, **délimitation d'une place de parking handicapés.**



INTERNET : MONTÉE EN DÉBIT

L'armoire où arrive la fibre optique permettant la montée en haut débit pour les connections internet a été installée dans le jardin de la Mairie.



RESTAURATION

D'importants travaux doivent être entrepris, dans les mois qui viennent, par la **Communauté de Communes du Pays d'Orthe** pour la restauration de la si belle galerie des granges batelières, dans le cryptoportique du monastère.

Vie de l'école

Une année riche en découvertes ! Des sorties variées, culturelles, sportives, nature qui ont enchanté enfants, parents accompagnateurs et maîtresses. La fête du RPI sur le thème des couleurs, a connu comme chaque année un beau succès !

Rentrée 2016 en Maternelle



AGENDA 2017



Avril
Fête de l'école

La « Grande Lessive » : exposition des œuvres des artistes en herbe



Décembre
Goûter de Noël



EFFECTIF 2016/2017

91 élèves

43 élèves

à Sorde

PS : 10

MS : 9

GS : 11

CP : 4

CE1 : 9

48 élèves

à Saint-Cricq

CE1 : 8

CE2 : 16

CM1 : 13

CM2 : 11

Voyage des CP-CE1-CE2 à Meschers sur Gironde (17) en Juin 2016



Vie de l'école

Maternelles : sortie au verger de pommes



Vendanges à Montfort



Les CP-CE1 de Séverine Moreira participent régulièrement au concours de la Ligue contre le Cancer sur l'alimentation et l'environnement et ont gagné cette année le 2ème prix des écoles des Landes. **BRAVO A EUX !**



Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

D'après les questionnaires remplis par les parents, les enfants sont satisfaits des activités proposées pour les TAP. Merci aux parents qui par leurs remarques et parfois leurs félicitations nous donnent envie d'améliorer encore ces temps d'activités.

Jeux Ludothèque



Musique et rythme



Relaxation



Peinture avec Gérard



Expériences scientifiques



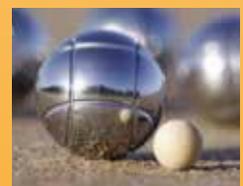
Jeux et handicap



Qi Gong



Musique et sons



Environnement - Civisme

FLEURISSEMENT

Chaque année, la commune investit pour l'embellissement du village.

Les initiatives personnelles seront les bienvenues : jardinières, pots fleuris... Attention toutefois à ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs.

Nous pouvons saluer ici le travail de nos employés communaux pour l'entretien de tous nos massifs et jardinières.



AIRE DE JEUX

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que l'ensemble des structures de jeux est réservé aux enfants de 2 à 12 ans et non aux adolescents ou adultes !



DÉCHETTERIE

Lundi et Jeudi matin, Samedi après-midi

Hiver : 8h/12h ou 13h15/18h

Été : 8h30/12h ou 13h15/18h30

RAPPELS

✓ Les objets encombrants doivent être **obligatoirement** apportés à la déchetterie et non être déposés près des containers sous peine de poursuites (amendes).

✓ Lors de promenade avec votre chien, veuillez respecter les trottoirs, espaces verts, aire de jeux des enfants, terrain de pétanque... Des poches sont mises à votre disposition au niveau de la canisette, rue Darré Lavielle.

✓ Pas de cartons, de bouteilles, de déchets divers... posés près de ces containers ! Car le tri supplémentaire de ces déchets ne fera qu'alourdir la facture du traitement des déchets de la collectivité...



UNIQUEMENT ORDURES MÉNAGÈRES EN SACS FERMÉS

- Only household waste in sealed bags
- Únicamente basuras domésticas en bolsas cerradas
- Es werden nur Haushaltsabfälle in verschlossenen Tüten angenommen

Environnement - Civisme

CIVISME ET RÈGLES DE BON VOISINAGE

Pour la sécurité de tous, veuillez respecter :

- Les limitations de vitesse, en particulier dans le bourg (piétons, enfants), mais aussi sur les chemins communaux situés en campagne.
- L'interdiction de tourner à gauche au niveau de l'Auberge de l'abbaye.
- Le sens interdit rue des remparts (bus scolaire et livraisons seulement).

Stationnement des voitures

Une voiture stationnée ne doit pas obliger un piéton à passer sur la route.



Merci d'utiliser les parkings à votre disposition pour éviter les « voitures ventouses ».

Elagage dans les jardins

Veillez à ce que les branches des arbres de votre propriété n'empiètent pas sur le domaine public ou sur la propriété de votre voisin.

INFO SITCOM

(Syndicat Intercommunal de Traitement et Collecte des Ordures Ménagères)

La sécurité avant tout !

Afin de respecter la recommandation R 437 de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, le SITCOM Côte sud des Landes s'est lancé dans une démarche visant à sécuriser les circuits de collectes ordures ménagères et sélectives, sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, dans le but d'assurer la sécurité des agents de collecte et des usagers de la route, les points de collecte à ordures ménagères, identifiés à risque sur la commune de Sorde l'Abbaye, ont été déplacés ou supprimés. Les usagers concernés par ce dispositif doivent désormais déposer leurs sacs fermés dans les conteneurs les plus proches (bac à roulettes ou conteneur semi-enterré).

Des équipements pour trier vos déchets :

Vous trouverez à votre disposition sur votre commune :

- Les stations « point tri » de l'école, du tennis et de la déchetterie pour trier les papiers et les emballages (verre, bouteilles et flacons plastique, emballages métalliques, briques alimentaires/cartonnettes)

- La déchetterie de Sorde l'Abbaye, ouverte le lundi et le jeudi matin ainsi que le samedi après-midi, pour déposer les déchets encombrants, les végétaux, les cartons, les déchets dangereux, ...

Retrouvez sur www.sitcom40.fr toutes les infos pratiques sur les déchets, les jours et horaires d'ouverture des déchetteries.



Environnement - Civisme

DES ALTERNATIVES AUX PRODUITS DANGEREUX, C'EST POSSIBLE !

Laver le sol, désherber son allée, nettoyer sa salle de bain, peindre un meuble, ... des activités banales et quotidiennes qui semblent inoffensives en apparence. Les produits d'entretien, de bricolage et de jardinage contiennent des substances dangereuses qui présentent des risques significatifs pour la santé et/ou l'environnement, à l'usage mais également au moment de s'en débarrasser. Pourtant, il existe des alternatives, en voici quelques exemples...

Des alternatives pour l'entretien de la maison

Fabriquer soi-même un nettoyant anticalcaire, un produit d'entretien pour les sols, un désinfectant ou un liquide vaisselle... c'est possible. Couplés à l'huile de coude, ils sont aussi efficaces que les produits dangereux et tout cela à moindre coût. Les produits de base indispensables se résument à du vinaigre blanc, du savon noir, du savon de Marseille, du bicarbonate de soude, des cristaux de soude, du jus de citron et des huiles essentielles.

Des alternatives aux pesticides

Les pesticides, appelés aussi produits phytosanitaires, sont les insecticides, les herbicides ou les désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides (lutte contre les champignons parasites). Des solutions simples pour les éviter peuvent être facilement mises en œuvre :

- Remplacez le désherbage chimique par de l'arrachage manuel, du binage ou du sarclage,
- Réalisez et pulvérisez des décoctions de plantes comme le purin d'ortie, de prêle ou de fougère pour lutter contre les maladies, ...
- Lutte contre les ravageurs en créant des abris pour favoriser la présence de prédateurs naturels friands de moustiques, chenilles ou pucerons, comme les mésanges, les hirondelles, les crapauds ou les hérissons.



Des alternatives pour les produits de bricolage

Les peintures et les solvants utilisés dans nos travaux d'aménagement et de décoration sont relativement dangereux si on en croit les pictogrammes de danger inscrits sur les emballages. Quelques solutions alternatives s'offrent tout de même à nous. Choisissez des peintures acryliques ou minérales ou des produits portant un logo environnement qui comportent moins de substances dangereuses...

Si vous devez utiliser quand même des produits dangereux, prenez des précautions d'utilisation : suivez les instructions de sécurité indiquées sur les emballages, portez des moyens de protection (gants, lunettes, masques), aérez soigneusement pendant et après les travaux, ... Et quand vous devez vous en débarrasser, un seul endroit : la déchetterie !



Utilisation des produits naturels ou non, quelques recommandations

Il convient de respecter les dosages indiqués. En effet, un surdosage des produits :

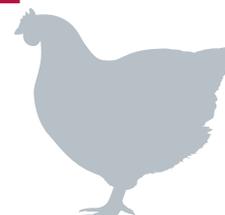
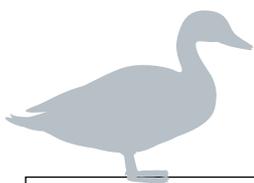
- crée plus de déchets d'emballage
- n'améliore pas l'efficacité des produits
- augmente le risque de blessure ou de brûlure de l'utilisateur
- risque de polluer l'environnement
- coûte plus cher.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE

DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Budget 2016 et fiscalité

➤ TAUX d'IMPOSITION des taxes directes locales 2016

Dans sa séance du 25/03/2016, le conseil municipal a voté la reconduction des taux de 2015 :

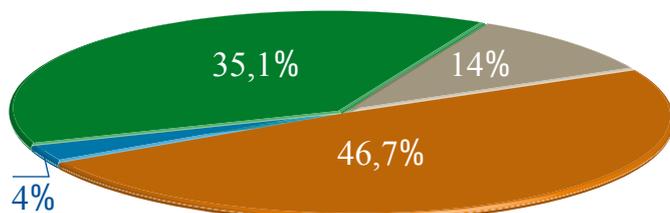
TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE (BATÎ)	TAXE FONCIÈRE (NON BATÎ)
10%	15,47%	42,43%

➤ BUDGET de la COMMUNE

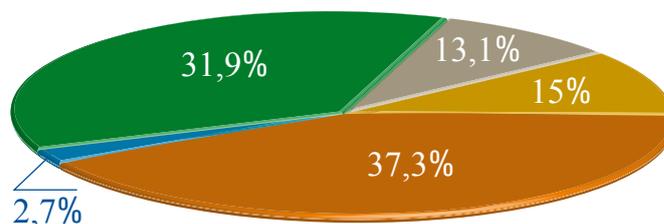
SECTION FONCTIONNEMENT

1. RÉPARTITION DES DÉPENSES

Compte Admin. réalisé en 2015 : 373 466.18 € Budget Primitif voté pour 2016 : 503 118 €



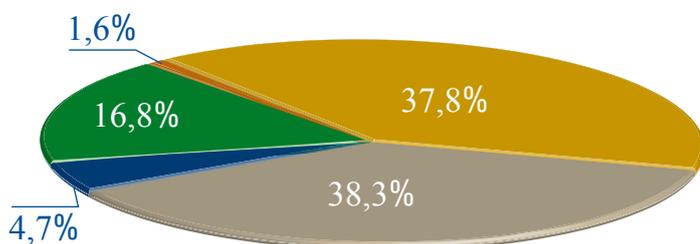
- Charges financière (intérêt d'emprunts) et exceptionnelles : 4%
- Charges de personnel et frais assimilés (cotisations) : 46,7%
- Autres charges de gestion courante (participations aux organismes, subventions) : 14%
- Atténuations de produits : 0,1%
- Opération d'ordre de transfert entre sections : 0,1%
- Charges à caractère général (électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments communaux...) : 35,1%



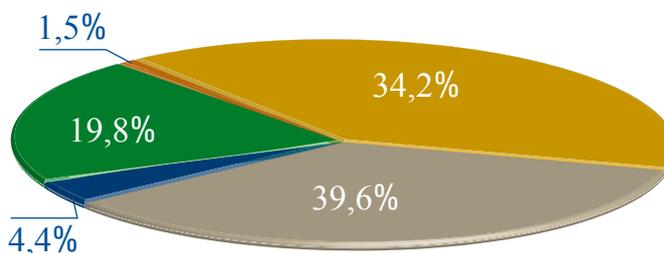
- Charges financière (intérêt d'emprunts) et exceptionnelles : 2,7%
- Charges de personnel et frais assimilés (cotisations) : 37,3%
- Autres charges de gestion courante (participations aux organismes, subventions) : 13,1%
- Atténuations de produits : 15%
- Opération d'ordre de transfert entre sections : 0,1%
- Charges à caractère général (électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments communaux...) : 31,9%

2. RÉPARTITION DES RECETTES

Compte Admin. réalisé en 2015 : 518 740.20 € Budget Primitif voté pour 2016 : 503 118 €



- Atténuations de charges : 0,3%
- Produits des services, des domaines et ventes diverses : 1,6%
- Impôts et taxes (foncières, habitation) : 38,3%
- Dotations, subventions et participations : 37,8%
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) : 4,7%
- Produits financiers et exceptionnels : 0,5%
- Excédent de fonctionnement reporté : 16,8%

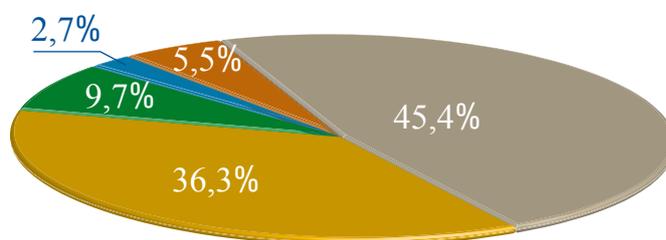
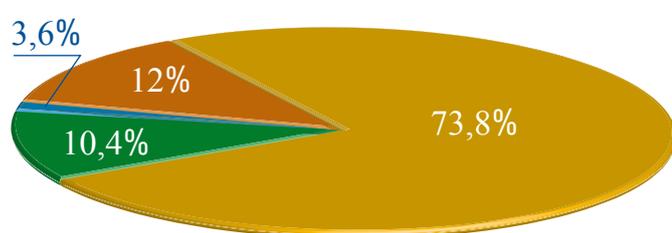


- Atténuations de charges : 0,4%
- Produits des services, des domaines et ventes diverses : 1,5%
- Impôts et taxes (foncières, habitation) : 39,6%
- Dotations, subventions et participations : 34,2%
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) : 4,4%
- Produits financiers et exceptionnels : 0,1%
- Excédent de fonctionnement reporté : 19,8%

Budget 2016 et fiscalité

SECTION INVESTISSEMENT 1. RÉPARTITION DES DÉPENSES

Compte Admin. réalisé en 2015 : 411 923.63 € Budget Primitif voté pour 2016 : 440 178 €

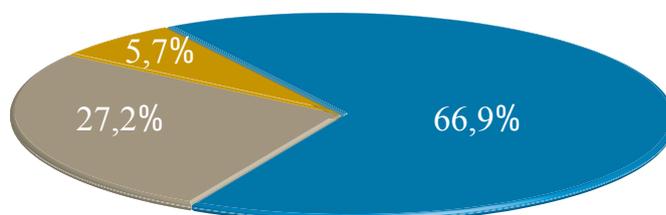
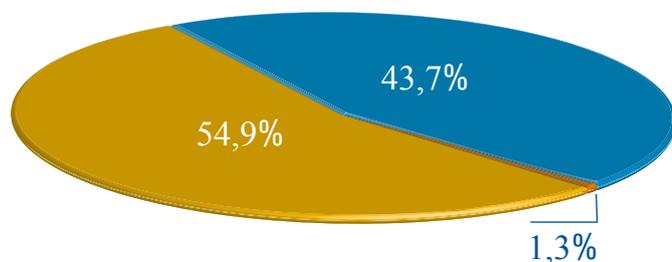


- Bâtiments, équipements et travaux communaux : 3,6%
- Voirie : 12%
- Église classée : 0%
- Salle des fêtes : 73,8%
- Opérations patrimoniales : 0%
- Remboursement emprunts en capital : 10,4%
- Cautions logements : 0,2%

- Bâtiments, équipements et travaux communaux : 2,7%
- Voirie : 5,5%
- Église classée : 45,4%
- Salle des fêtes : 36,3%
- Opérations patrimoniales : 0,1%
- Remboursement emprunts en capital : 9,7%
- Cautions logements : 0,2%

2. RÉPARTITION DES RECETTES

Compte Admin. réalisé en 2015 : 570 499.89 € Budget Primitif voté pour 2016 : 440 178 €



- Opérations financières non individualisées : 43,7%
- Voirie : 1,3%
- Église classée : 0%
- Salle des fêtes : 54,9%
- Opérations patrimoniales : 0,1%

- Opérations financières non individualisées : 66,9%
- Voirie : 0%
- Église classée : 27,2%
- Salle des fêtes : 5,7%
- Opérations patrimoniales : 0,2%

➤ BUDGET du SIVU (écoles de Sorde et de Saint-Cricq)

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) prend en charge toutes les recettes et dépenses concernant le RPI Sorde l'Abbaye/St Cricq du Gave

✓ Compte Administratif réalisé en 2015 :

- Dépenses : 139 245.24 €
- Recettes : 148 575.39 €

✓ Le Budget Primitif pour l'année 2016 a été voté en équilibre pour un montant de 154 710.00 €

Vie des associations



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

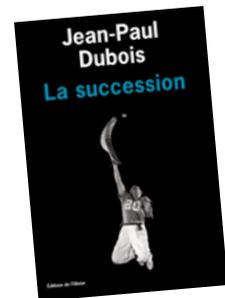
Ouverture le samedi de 10h30 à 12h

Avec le soutien du service Culture de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe, la bibliothèque a organisé des animations autour de la lecture et du patrimoine de Sorde :

En octobre 2016, atelier récréatif et lecture « Itinéraires », opération initiée par la Médiathèque des Landes.

Pendant l'été, prêt de livres et ateliers autour de la Flâneuse digitale

et lectures pour les enfants de l'école de Sorde.



Pour le plaisir de ses lecteurs, la Bibliothèque a fait ses courses de nouveautés : polars, romans, albums. Les incontournables de la rentrée littéraire sont disponibles.



Le 17 décembre 2016, a eu lieu à la bibliothèque de Sorde, une séance consacrée aux « bébés lecteurs ». Une belle réussite de l'animation « Bébés Lecteurs » Bravo aux enfants très attentifs et à Marie-Hélène qui sait capter leur attention et leurs sourires.



Dans le cadre des activités périscolaires, des bénévoles de la bibliothèque interviennent à l'école.

Merci à Mélanie d'avoir pris le relais d'Isabelle, un grand merci à toute l'équipe de la bibliothèque pour son investissement.

Une transition bienvenue pour faire un appel :

Si vous avez un peu de temps, le goût des livres, l'envie de partager, le désir de faire vivre un service aux publics, **venez nous rejoindre !**

Vie des associations



Forte d'une trentaine de licenciés, La BOULE DE L'ABBAYE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

L'année 2016 a enregistré l'arrivée de nouveaux licenciés, équivalente aux départs. La dynamique de notre club et l'esprit associatif qui y règnent ont favorisé la participation d'un maximum de joueurs dans les compétitions du district.

La Boule de l'abbaye, sur son terrain, a vu se dérouler 5 concours, ce qui représente un total de plus de 220 joueurs ayant foulé notre parterre, en plus du traditionnel concours des fêtes chez Discazeaux, qui a rassemblé une trentaine d'équipes (doublettes).

Le 04 septembre, la Coupe des clubs a fait venir 5 clubs toute la journée. Une cinquantaine de joueurs étaient présents.

Pour 2017, l'objectif reste toujours le même : aller toujours plus loin et attirer de plus en plus de joueuses et joueurs.



C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre, que ce soit pour la distraction ou pour la compétition.

Pour tout renseignement :
Le Président : Alain Lataste
Tél/Fax : 05.58.73.18.53
Port : 06.83.59.47.61
Email : alain.lataste@free.fr



TENNIS DE TABLE



Le club compte une quinzaine de licenciés avec le sport adapté. Une équipe évolue en D3 et participe à la Coupe des Landes.

En sport adapté, pour le tournoi à Sorde l'Abbaye, il y avait 44 participants pour 6 centres.

Une féminine est championne des Landes et vice-championne d'Aquitaine, tout comme un masculin.

Une autre féminine est 3ème au Championnat de France.

David MATOCQ de Dax, Diplômé d'Etat, vient les entraîner tous les jeudis pendant une heure.

Pour ceux qui désirent pratiquer ce sport, contacter :

Jean Louis SAPHORE
au 05.58.73.04.98 ou au 06.89.49.28.48
ou par email : jean.saphore@orange.fr

Vie des associations



« SORS DE CHEZ TOI »



Cette année, malgré la météo pas toujours favorable, malgré le séisme équatorien qui a touché deux de nos membres et malgré quelques autres « bobo », nous avons quand même pu sortir de janvier à novembre. Nous avons fait des séjours "hors de nos bases" en Auvergne, Aveyron, Dordogne et Bardenas mais aussi dans les Pyrénées en vallée d'Ossau et dans le Néouvielle. Le club a ainsi épinglé deux sommets à "3000 m" de plus à son palmarès, le Campbielh (3173m) et l'Estaragne (3006m). Lors des sorties à la journée, nous avons sillonné les Pyrénées à pied ou en raquettes entre St-Sébastien et le pic du Midi de Bigorre.

Trois journées ont été organisées à Sorde : en janvier, sous la pluie, un jeudi de la rando avec le CDRP 40 et le Conseil Départemental, en juillet, la fête du club qui a attiré toujours autant de monde, en septembre, la journée du patrimoine avec les "Amis de Sorde".

Participation également aux deux soirées culturelles organisées au monastère.

Le programme 2017, en cours de finalisation, nous fera encore découvrir des contrées nouvelles et des sommets inédits.

Si vous êtes intéressés ou pour tout renseignement :
Malfatti Alain (06 89 17 67 40)

**Le club et tous ses membres
vous souhaitent
une très belle année 2017.**



**Bardenas Reales
3 septembre 2016**



**Pic du Midi de Bigorre
2 octobre 2016**

Vie des associations



CLUB DE PELOTE BASQUE



Au cours de l'année 2016, environ trente licenciés du club de pelote de Sorde ont pris part aux différents championnats organisés par le comité des Landes, que ce soit en trinquet, mur à gauche ou place libre. Toutes les équipes engagées se sont au minimum maintenues, trois ont perdu les matchs de la montée et une (la paire Vergez-Labarrère) est montée en trinquet.

Durant l'été, le club a proposé le dimanche matin, de 10h à midi, une initiation pelote, au fronton, qui a reçu un franc succès. 31 enfants d'âges différents y ont participé pendant 10 matinées. Cette activité sera reconduite lors de l'été 2017.

Le tournoi local de pelote organisé par le club qui a débuté en mai et s'est poursuivi jusqu'au 3 septembre, jour des finales, a vu s'affronter 85 équipes dont certaines de haut niveau puisqu'elles représentaient 21 titres de champions de France et 1 de champion du Monde. L'apparition au programme d'une série grosse pala a apporté de jolies parties au tournoi. On notera que le trophée de la 1ère série restera à Sorde puisque la finale a été remportée par Benoit Chièze accompagné de David Perez de Pey.

Merci au public venu nombreux assister toute la journée aux 7 finales pour encourager les joueuses et joueurs.

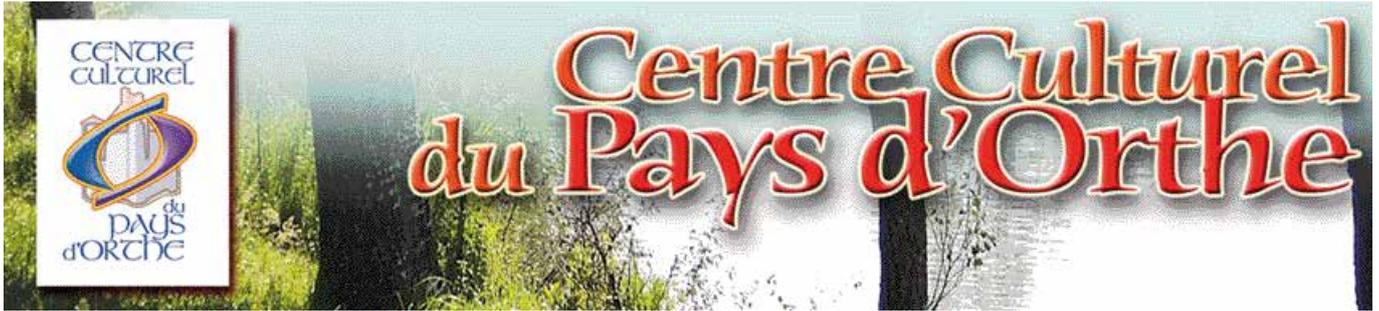


Si l'un d'entre vous, petit ou grand, souhaite découvrir ou pratiquer la pelote, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables du club.

Président : Alexandre Martinet
alex.martinet2@wanadoo.fr

L'AS Sordaise et tous ses membres vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

Vie des associations



Brèves infos sur l'association Centre culturel du pays d'Orthe qui poursuit depuis vingt-deux ans ses recherches sur le pays d'Orthe, parfois un peu élargi, au gré des méandres de l'histoire.

Par exemple, l'histoire de l'eau, qui nous a conduits des Pyrénées à l'Atlantique, sans oublier les Sardans des Pyrénées espagnoles, le baron d'Orthe à Ste-Marie de Gosse, la pêche à la pibale à St-Jean de Marsacq, l'abbé de Pontchevron à Gaas, ainsi que Jean Rameau en partie sur Gaas et sur Cauneille ...

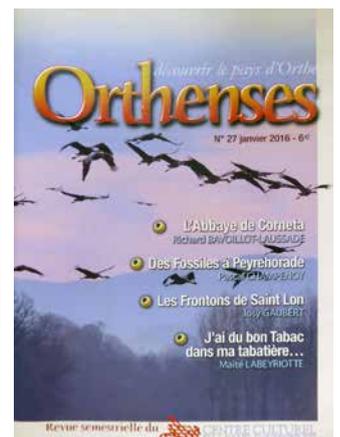
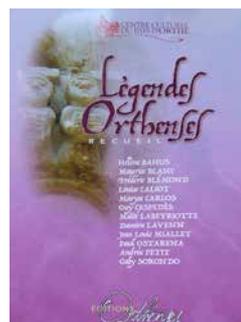
L'Histoire, en effet, ne connaît pas de frontière infranchissable. Au contraire. Entre partenariats et conflits, arrivées et départs, notre territoire, comme d'autres, est pétri de ces rencontres qui ont fait sa construction.

Cela fait donc fort longtemps que nous avons choisi de nous investir dans un travail collectif sur le pays d'Orthe, seul moyen de recenser le plus complètement possible des éléments de compréhension de cette riche histoire.

Nous recherchons encore davantage de participation de la part de chacun, Orthois de souche ou pas, curieux de notre territoire, de ses habitants et de son histoire (lointaine ou récente). Toutes les compétences sont nécessaires pour faire aboutir nos recherches et les faire connaître le plus largement possible.

D'autre part, nous avons à disposition de tous ceux qui le souhaitent des panneaux d'exposition sur divers sujets concernant le pays d'Orthe (histoire de l'eau, de la forêt, première et deuxième guerres mondiales, les vieux métiers, l'histoire du territoire). Nos activités tout au long de l'année : expositions, conférences, publications (revue semestrielle, numéros spéciaux, ouvrages spécifiques... plus de cinquante publications à ce jour).

Pour tout renseignement : voir ci-dessous les coordonnées de l'association
Courrier : Maité Labeyriotte « Dussaoût »
40 300 Peyrehorade
Courriel : aortenses@wanadoo.fr
Site : centrecultureldupaysdorthe.com



Vie des associations



FDC 40
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DES LANDES



L'Association Communale de Chasse Agréée mène sur le territoire des actions de gestion au fil de l'eau. Parmi ces actions, citons le plan de chasse au chevreuil effectué avec les chiens de Franck, Pascal et Frédéric.



Des battues ont lieu tous les samedis matin depuis le 19 novembre et jusqu'à la fin du mois de février, si cela s'avère nécessaire. Durant cette même période, tous les dimanches matin, se déroulent des battues au renard avec l'équipage de Bernard.



Après avoir eu une pensée pour notre président fondateur, René, disparu au début de cette année cynégétique, le bureau de l'association souhaite vous présenter deux actions conduites par la Fédération avec le concours des chasseurs locaux sur notre territoire. La première, organisée dans la réserve de Came (entre Bordenave et l'autoroute) consiste à piéger les pigeons ramiers à l'aide de filets propulsés par des petites canonnettes. Ce travail mené avec le GIFS (Groupement d'Intervention sur la Faune Sauvage) consiste à baguer puis relâcher ces palombes (toutes ? OUI !!!). Certaines sont équipées de balises Argos permettant de suivre leur migration.

Depuis la saison dernière, la réserve a été repositionnée. Elle est délimitée à l'Est par le ruisseau du Treytin prolongé par le chemin de Larroque, par la limite avec Saint

Cricq au Nord, par l'autoroute à l'Ouest et par le gave au Sud. C'est dans ce secteur, en haut du chemin Rouge, que nous découvrons la seconde action, sur des terrains achetés par la fédération ou mis à disposition par quelques propriétaires locaux. Ce terrain situé dans la partie Ouest du « Bos de Haut », qui contient une zone humide, est mis en valeur par des vaches marines landaises. Cette race locale, vivant à l'état sauvage, était très présente dans les Landes jusqu'au XIX^{ème} siècle. C'est à partir de là que la race commence à être éliminée par les autorités administratives de l'époque, pour permettre de protéger les semis de pins. Durant la deuxième guerre mondiale, elles ont servi de nourriture aux landais. Elles ont alors failli disparaître totalement. Seul un troupeau a perduré, passant de 100 à 20 bêtes au début des années 80. La SEPANSO et le conservatoire des races d'Aquitaine, aidé ensuite par la fédération de chasse des Landes avec le concours des conseils départementaux et régionaux ont entrepris de préserver cette race. C'est pour cela que, pendant les périodes d'automne et d'hiver, nous accueillons sur notre territoire ces vaches très particulières (certains prétendent même qu'elles sont à l'origine de la course landaise). Vous pouvez apercevoir ces 10 spécimens, depuis la clôture, en bordure du chemin, à l'heure du repas.

Vie des associations

L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS « LOUS BÉCARDS »



**VOUS AVEZ PLUS DE 55 ANS ?
VOUS ÊTES RETRAITÉS ?
ALORS REJOIGNEZ-NOUS !!!**

Actuellement composée de 65 adhérents, notre association propose des activités de loisirs, culturelles et sociales.

Nos rencontres goûters se font maintenant deux fois par mois : le 2ème et le dernier mardi à partir de 14h30 à la salle des fêtes.

Nous y jouons à la belote, jeux de société et il y a de bons gâteaux !!!

Nous vous proposons aussi des journées visites (4 ou 5 fois par an) spectacles, repas...

Nous avons fusionné depuis plus d'un an avec le club de retraités de Saint Cricq « La Coste Dou gabe » cela nous permet de participer à d'autres sorties et repas en toute convivialité.

Notre association est affiliée à la Fédération des Landes « Génération mouvement » les Aînés Ruraux. C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents.

Pour tout renseignement, contactez :
Jacky Bavart : 05 58 73 76 54
Heïdi Carrau : 05 58 73 06 03

Vie des associations



LES AMIS DE SORDE L'ABBAYE ET DU PAYS D'ORTHE



L'association à but non lucratif et strictement désintéressé a pour objet de réunir tous ceux qui, à titres divers, attirés par l'intérêt du site, du passé de Sorde et du Pays d'Orthe, propose de mieux les faire connaître, au moyen d'expositions, de conférences, publications, visites organisées..., d'aider à toutes recherches se rapportant à l'archéologie, l'histoire, la géographie, aux traditions de cette commune et du Pays d'Orthe.

Les Amis de Sorde l'Abbaye et du Pays d'Orthe s'étant reconstituée, nous avons proposé des animations lors de la dernière édition des journées du patrimoine, le dimanche 18 septembre.

Soutenus par les membres de l'Association « Sors de Chez Toi », une petite randonnée le dimanche matin sur les hauteurs du village nous a amenés autour de Barat-de-Vin, Baouch, la Falaise du Pastou, Duruthy, La Redoute, Bellevue, Larroque... pour nous retrouver environ 3 heures plus tard au bourg où une restauration rapide était proposée. Cette balade a rassemblé une vingtaine de marcheurs.

L'après-midi était réservé à la visite de l'église et du village. Tout comme l'an dernier, cette initiative a attiré environ deux cents visiteurs. Merci à tous les adhérents de l'association ainsi qu'aux bénévoles qui ont eu à cœur de promouvoir notre si joli village.

Ces visites seront proposées à d'autres périodes dans l'année afin de satisfaire la demande de nombreux touristes. L'association redémarre doucement, nous vous invitons à nous rejoindre pour assurer la pérennité de ces manifestations.

La prochaine assemblée générale aura lieu au mois d'avril. La date sera communiquée ultérieurement.

Pour tout contact :

Présidente :

Marie-Geneviève Cazenave 06 09 66 07 53

Secrétaire :

Fabienne Thuillier 06 87 73 42 87

Mail : amis.de.sorde@gmail.com

A toutes et tous, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2017

Vie des associations

COMITÉ DES FÊTES



**Le comité des fêtes tient à souhaiter
une belle et heureuse année 2017 à tous les Sordais.**

Avant de débuter une nouvelle année, regardons ce que 2016 nous a réservé :

Comme chaque année, c'est avec un grand plaisir que le comité s'est mobilisé pour organiser différentes festivités. Du 14 juillet aux fêtes du village, les membres du comité sont restés motivés pour vous faire plaisir et animer notre beau village durant la saison estivale. Votre présence et votre enthousiasme lors de ces événements nous encouragent à continuer. La paella a attiré quelques curieux pour le repas convivial du 14 juillet. Les fidèles amateurs d'anguilles étaient au rendez-vous cette année, tout comme les fans de musique qui ont pu assister à un très bon concert d'Hascoustrings. Les petits comme les grands ont pu s'amuser durant ces fêtes de Sorde, clôturées par un très beau feu d'artifice.

Le comité tient également à rappeler que vous tous, Sordaises et Sordais, êtes les

bienvus dans notre association. Nous vous accueillerons à bras ouverts !

En conclusion, l'année 2016 est une année positive pour le comité, tant sur le plan moral que sur le plan financier.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant cette année. Nous remercions plus particulièrement la municipalité pour son engagement. Merci également à vous, villageois, pour votre accueil chaleureux lors de la tournée des mailhés mais aussi pour votre présence durant les festivités.

Je tiens également à remercier tous les membres du comité, des plus jeunes aux moins jeunes, pour leur investissement, leur patience et leur bonne humeur. En espérant que l'année 2017 s'annonce aussi agréable pour le comité que l'année 2016.

Baptiste, pour le comité des fêtes

Vie des associations

ECHOS DU REFUGE DE PÈLERINS (2016)



En 2016, le refuge de Sorde a accueilli 471 pèlerins, 25 de moins que l'année précédente. Une majorité d'hommes (285 soit 60%) à pied (383 soit 80%), représentant plus de vingt nationalités de tous les continents.

Les lieux de départ sont nombreux : Pays-Bas (une quarantaine à vélo), Belgique (38) et en France : Paris (39), Tours (30), Poitou (30), Bordeaux et sa région une soixantaine, Dax et Saint Paul (70), pèlerins allant pour la plupart jusqu'à St Jean pied de Port ou Roncevaux. Il faut noter une quinzaine de départs du Mont Saint-Michel ou Bretagne (les Celtes).

Jusqu'où pensent-ils aller ? Santiago 192 (40%), 177 jusqu'à la frontière, les autres un peu partout en Espagne.

Certains ont un parcours particulier. Par exemple Zef, plus de 90 ans, qui marche tout doucement, un petit sac sur le dos, mais qui va ; il sera sûrement arrivé à Compostelle.

L'Anglais, parti de Paris et qui terminera le dernier de ses nombreux pèlerinages dans deux ou trois jours à Saint Jean pied de Port. Il est fort âgé.

Et Francisco, un espagnol vivant en Italie près d'Assises, a décidé de faire le tour des sanctuaires européens. Départ de Czestokova, Assises et sa région (beaucoup de lieux saints), Rome, Toulouse, Santiago, puis remontée via Sorde, Paris jusqu'à TRONDHEIM (première église catholique dans le Nord de l'Europe). Il est ensuite redescendu jusqu'à Czestokova. : des milliers de km, de grâces, de rencontres, un homme remarquable !

Et tous remercient la commune de Sorde pour leur avoir permis de se reposer dans ce gîte, le plus beau et le plus accueillant de la Voie de Tours.

**Le dimanche 1er octobre 2017 :
la classique SORDE-ARANCOU.
Venez partager ce Beau Chemin !**



Vie des associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves vous souhaite à toutes et tous une délicieuse année 2017.

Lors de notre assemblée générale du 2 décembre dernier, nous avons pu compter sur de nouveaux membres pour pérenniser les actions de l'association. Nous espérons que cette année vous serez nombreux lors des différentes manifestations, nous avons besoin de l'aide de tous !

Nous vous rappelons que les bénéfices de l'association permettent à la fois de cofinancer des sorties scolaires, comme cette année le voyage scolaire des classes de CP, CE1 et CE2 à côté de Royan. L'APE aide aussi à l'achat de matériels, au financement d'un spectacle de Noël pour les enfants. L'association a également pour vocation de créer des temps de convivialité qui favorisent les rencontres entre les familles et animent nos villages de temps festifs pour tous.

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'organiser le concours de belote fin janvier 2017, par manque de temps et de moyens humains pour le préparer. Nous espérons le reporter à une autre date.

Nous serons devant les mairies de St Cricq

du Gave et Sorde l'Abbaye durant les différentes élections, les 23 Avril et 7 Mai ainsi que les 11 et 18 juin, en matinée, pour vendre de délicieux gâteaux.

Nous organiserons le repas qui suivra la fête de l'école en Avril 2017.

En octobre prochain, nous vous proposerons de venir partager notre repas moules-frites. Et en décembre, nous réaliserons une vente de sapins pour l'ensemble des habitants.

Si vous souhaitez nous contacter ou nous rejoindre voici la nouvelle liste des membres de notre bureau :

- Les Co-présidentes : Claire Bernizan et Claire Boissière (Parents d'élèves de st Cricq du gave).
- La trésorière : Anaïs Acket et ses Co-trésoriers, Félicie Alcouffe et Nicolas Meillereux (parents d'élèves à Sorde l'Abbaye).
- Les Co-secrétaires : Victoria Lesquesne et Isabelle Loubet (parents d'élèves à Sorde l'Abbaye).

AU REVOIR 2016 !



Janvier : Vœux du Maire à la Mairie.



Avril : Retraite de Christiane Chièze.



Avril : Inauguration salle des fêtes



Avril : Exposition « La Flâneuse digitale »
Médiation avec les enfants des écoles de
Labatut et Hastings.



Avril : Performance pour l'exposition Ondes et
Lumières « La Flâneuse digitale ».

AU REVOIR 2016 !



Juin : Retraite de Jacky...des TAP



Juin : Festival des Abbayes
Le chœur de l'armée républicaine



Juin : Journées de l'Archéologie



Juillet : Concert Kolinka au cloître



Août : Exposition à la Grange aux Dîmes de
l'œuvre des 2^{de} chaudronnerie
du lycée Jean Taris.

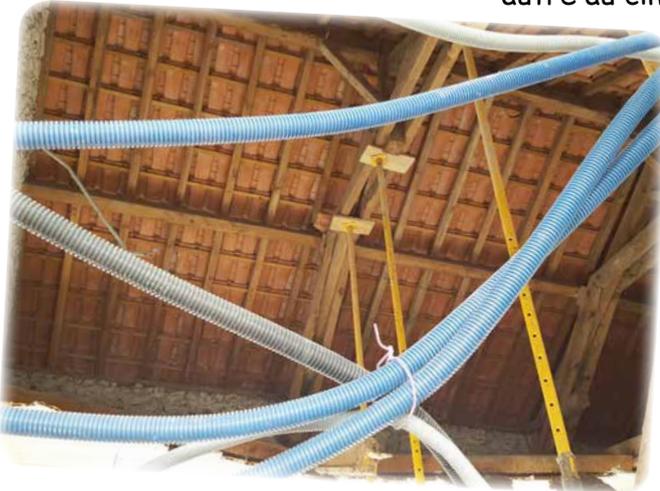


Août : Ciné-concert au cloître

AU REVOIR 2016 !



Août : La chorale la Lupinelle, environ 80 chanteurs, a séjourné à Sorde du 28 Juillet au 8 Août. Chaque jour, répétitions pour les différents groupes à la salle des fêtes ou à l'église sur le thème de la musique norvégienne. A la fin du séjour, un concert a été offert en l'église de Sorde et un autre au cinéma de Salies.



Septembre : une poutre se casse dans la salle à manger de la cantine. Heureusement que la salle des fêtes et sa cuisine ont été rénovées !



D'Avril à Octobre : la brèche de la digue s'agrandit et doit être réparée avant l'hiver.

AU REVOIR 2016 !



17 et 18 Septembre : Journées européennes du Patrimoine
Visite du village avec « Les Amis de Sorde et du Pays d'Orthe.
Merci aux guides !



Septembre : Randonnée patrimoine organisée
par les Amis de Sorde
et organisation d'une buvette-sandwich.



Octobre : Opération Itinéraire de la
Médiathèque des Landes, sur le thème de la
Correspondance



Octobre : Conférence de la Société de Borda
Les poteries
L'Abri du Grand Pastou à Sorde

AU REVOIR 2016 !



Octobre : Conférence « Temps du Bâti »



Octobre : Exposition et conférence sur les chemins de St Jacques

Décembre : Spectacle (offert par l'APE) et goûter de Noël (offert par le SIVU pédagogique) pour les enfants des écoles de Sorde et St Cricq.
Et le Père Noël est passé ce jour-là, à Saint Cricq, pour les plus grands (CE-CM).



Joyeux Noël



Décembre : à la bibliothèque, animation Bébés Lecteurs

BONJOUR 2017 !

1^{er} trimestre 2017
Repas du 3^e âge offert par la Commune de Sorde (CCAS).



4 Mars 2017 :
Repas du Club de Pelote à la salle des fêtes
Moules Entrecôte-frites



Ondes et Lumières :
La Flâneuse digitale 2^e année
2 semaines en résidence en Février et Avril
pour préparer l'exposition 2017
au monastère d'Avril à Octobre.



1^{er} Juillet 2017 :
Randonnée à Sorde suivie du repas du Club de
Randonnée SDCT, sous les platanes.



25 Juin 2017 : Festival des Abbayes
Concerto pour piano d'Ismaël Margain avec
l'Orchestre du Festival (Mozart et Schumann)



Qi Gong : gymnastique chinoise à Sorde
Enfants à l'école le lundi de 16h45 à 17h20
Création d'un groupe adultes à la salle des fêtes
le lundi de 18h30 à 19h30.



16 et 17 septembre 2017
Journées du patrimoine

ÉTAT CIVIL 2016



NAISSANCES (8)

LAUGA Roxane	22 Janvier
LABARRERE Sacha	3 Avril
HORN Enéa	14 Juin
SISSOKO DUBOUÉ Lyanna	6 Juillet
LAURIER Enrique	20 Août
LASSALLE Andoni	11 Octobre
SLEPAK Romane	30 Novembre
SLEPAK Lison	30 Novembre



MARIAGES (1)

Audrey BAREIT et Patxi LASSALLE	25 Juin
---------------------------------	---------



DÉCÈS (5)

LASSALLE Nélia	25 Février
MAGENDIE Paul	21 Mai
LAVIELLE René	3 Juin
LABEYRIE Pierre	6 Octobre
GALIAY Germaine	4 Novembre



COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS DE SORDE

A.C.C.A.	Jean-Marc BENQUET	corinnejeanmarc@hotmail.fr
Amis de Sorde et du Pays d'Orthe	Marie-Genevieve CAZENAVE	amis.de.sorde@gmail.com 06 09 66 07 53
APE Parents d'Élèves	Anaïs ACKET	anaisacket@hotmail.fr
Bibliothèque municipale	Isabelle WELSCHEN	bibliothequesordelabbaye@laposte.net
Lous Bécards (3 ^e âge)	Jacky BAVARD	05 58 73 76 54
La Boule de l'Abbaye	Alain LATASTE	alain.lataste@free.fr 06 83 59 47 61
Centre culturel du Pays d'Orthe	Maité LABEYRIOTTE	aortenses@wanadoo.fr 05 58 73 06 02
Comité des Fêtes	Baptiste BERTRAND	comitedesfetes.so@gmail.com 07 60 88 59 81
Meutes et Traditions	Robert BONNAN	yvette.bonnan@sfr.fr
Pelote basque	Alexandre MARTINET	alex.martinet2@wanadoo.fr
Randonnée montagne SDCT	Alain MALFATTI	alain.malfati@wanadoo.fr 06 89 17 67 40
Tennis de Table	Jean-Louis SAPHORE	jean.saphore@orange.fr 06 89 49 28 48

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie de Sorde	05 58 73 04 83
SYDEC	08 10 40 90 40
EDF Service dépannage	09 69 32 18 69
Chenil de Birepoulet	05 58 41 04 73
Médecin de garde nuit et week-end	05 58 44 11 11
Pharmacie de garde	3915
Gendarmerie	17 ou 05 58 73 74 90
Pompiers	18
SAMU	15
Ecole de St Cricq	05 58 98 12 11
Ecole de Sorde	05 58 73 62 01
Communauté des Communes du Pays d'Orthe	05 58 73 60 03
Médiateur (Prendre RV à la Mairie de Peyrehorade)	05 58 73 60 20